

Prix Émergences

Un partenariat *Scam, *CentQuatre-Paris, *EDIS, avec le soutien de *L'ANdÉA

Appel à candidature 2019

Ce Prix récompense un·e auteur·rice émergent·e sur une œuvre de fin d'étude et pour un projet de nouvelle création numérique.

Quels candidats ?

La Scam, en partenariat avec le CentQuatre-Paris et le fonds de dotation EDIS pour l'art numérique, avec le soutien de l'ANdÉA -Association nationale des écoles supérieures d'art- propose aux jeunes auteur·rices en fin d'études, sortant des écoles d'art, d'audiovisuel et des établissements d'enseignement supérieur, de présenter des œuvres personnelles réalisées dans le cadre de leur année diplômante ainsi qu'un projet à venir.

Quel type d'œuvres ?

D'une part le Prix Émergences sélectionne une œuvre numérique linéaire, de non-fiction, terminée, dont la date de production et de réalisation est incluse dans l'année universitaire en cours ou précédente telle que :

- un film à caractère expérimental documentaire ou une vidéo issue d'une installation visuelle performative, d'une webcréation, d'une œuvre générative en réseau ou nomade, d'un dispositif immersif (réalité virtuelle ou augmentée), d'une application, d'un jeu documentaire (*serious game*), et qui en serait le prolongement, la déclinaison. (toutes techniques confondues : images de synthèse, animation 3D, stop motion animation, etc)

D'autre part le Prix Émergences propose à ses candidat·es une résidence pour un projet d'œuvre numérique linéaire ou non-linéaire, de non-fiction, conceptualisée dès son inscription au Prix, telle que :

- un film à caractère expérimental documentaire (synthèse, animation, 3D, nouveaux médias, etc.) destiné à être projeté en salle, sur le web, ou à être l'objet d'une installation à partir d'une œuvre générative en réseau ou nomade, d'un dispositif immersif (réalité virtuelle ou augmentée), d'une application, d'un jeu documentaire (*serious game*).

Quels critères ?

L'accent sera mis sur la créativité, l'inventivité de l'auteur·rice, dans le caractère innovant de son œuvre comme de son projet, qui doivent témoigner d'une écriture contemporaine.

Organisation du Prix et dotation

Le Prix Émergences se déroule en deux phases :

- **PREMIÈRE PHASE** : un comité de présélection retient 3 à 5 œuvres de fin d'étude assorties d'un projet de résidence à venir. Les candidat·es sélectionné·es seront invité·es à participer à la seconde phase du prix.
- **SECONDE PHASE** : les auteur·rices présélectionné·es sont invité·es à une session de préparation aux pitches de leur projet, au CentQuatre-Paris. Au terme de cette journée de réflexion et de travail, ils/elles viennent pitcher leur projet définitif devant le Jury qui élit, le soir-même, l'œuvre lauréate pour la remise du Prix Émergences. Lors de cette soirée de remise du Prix au CentQuatre-Paris, sont projetées les œuvres présélectionnés et l'œuvre lauréate.
- Une dotation de 6.000 € récompense le ou la Lauréat·e (3.000€ de la Scam, 3.000€ du fonds de dotation EDIS) pour permettre la mise en production de son projet lors d'une résidence offerte au CentQuatre-Paris et à l'Ardenome (lieu d'exposition d'EDIS à Avignon). L'auteur·rice s'engage pour sa part à trouver une société de production indépendante pour gérer la réalisation de sa nouvelle œuvre en résidence.

Les conditions d'attribution et le choix dans l'ordre des lieux de résidence, entre Le CentQuatre-Paris et EDIS pour l'œuvre en devenir, sont à définir avec l'auteur·rice selon le calendrier des différentes étapes de production et de réalisation de son projet.

Les lieux de résidence mettent à disposition des auteur·rices, selon leurs besoins :

- un atelier ou un bureau de production, suivant le type de projet
- pour une durée de 15 jours minimum à 2 mois maximum
- avec une aide technique et du matériel mis à disposition suivant les disponibilités
- avec une possibilité d'hébergement sur place, au cas par cas

Remise du prix

La remise du Prix, incluant la projection de l'œuvre linéaire primée et des œuvres remarquées par le jury aura lieu en **décembre** au CentQuatre-Paris.

Modalités de candidature

Les candidatures se font gratuitement en ligne, via un formulaire accessible sur le site de la Scam, du **15 mai au 15 juin à minuit**.

Tous les éléments nécessaires à l'inscription en ligne sont listés en première page du formulaire de candidature. Le dossier de candidature **rédigé en français** doit comporter obligatoirement les éléments suivants:

- coordonnées complètes des auteur·rices
- biographie des auteur·rices de l'œuvre réalisée (1 page maxi par auteur)
- lien de visionnage permanent vers l'œuvre réalisée (mot de passe éventuel)
- lien de téléchargement permanent vers l'œuvre réalisée (MP4 H264, HD 1080P, Stéréo, 25i/sec, mot de passe éventuel)
- résumé de l'œuvre réalisée (900 signes maximum)
- nom et coordonnées du responsable au sein de l'école
- résumé du projet de résidence (900 signes maximum)
- note d'intention pour le projet de résidence (PDF, A4 en portrait, 5 pages maximum, 3000 signes, 2 Mo maximum)
- complément de sa présentation si nécessaire -recherches, liens, visuels- (PDF, A4 en portrait, 5 pages maximum, 3000 signes, 2 Mo maximum)
- 1 photogramme issu de l'œuvre linéaire réalisée (JPG ou JPEG, 2 Mo maximum)
- 1 photogramme si nécessaire, issu de l'installation ou dispositif, etc (JPG ou JPEG, 2 Mo maximum)

*La Scam -Société Civile des Auteurs Multimédia- représente les auteurs et autrices d'œuvres écrites, audiovisuelles, radiophoniques, journalistiques, photographiques, illustrées et multimédia dont elle gère les droits. Avec les prix, les bourses d'aide à la création et les nombreux soutiens aux festivals, la Scam mène une action culturelle diverse et ambitieuse.

*Le CentQuatre-Paris est un établissement artistique de la Ville de Paris qui accueille des artistes en résidence tout au long de l'année et collabore avec différentes structures, et notamment la Scam.

*EDIS, fonds de dotation français dédié à l'art des nouveaux médias, a pour objet de soutenir, promouvoir et organiser toute action d'intérêt général à caractère culturel, artistique, dans le domaine de l'art des nouveaux médias.

*L'ANdÉA -Association nationale des écoles supérieures d'art- créée en 1995, association qui fédère les 45 écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la Culture. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche délivrant des diplômes nationaux sont représentés au sein de l'ANdÉA par plus de 200 membres issus de toutes les catégories d'acteurs : professeurs, étudiants, directeurs, administrateurs, chefs de services.

Contact

Caroline Chatriot : prixemergences@scam.fr

Lien vers le site : <http://www.scam.fr/Espace-culturel/Les-prix/Les-prix-écritures-et-formes-émergentes>